

"La JEUNESSE EST LA FLAMME DE LA R2VOLUTION PROLETARIENNE."

L'ETINCELLE.

Cercles de Seine-Mme-Jeunesse Communiste Révolutionnaire

XX

Janvier 1968

XX



CHOMAGE, TVA et POUVOIR D'ACHAT

L'année 1967 vient de se terminer Pour les travailleurs, c'est l'année Sécurité Sociale, l'année noire des ordonnances et du ticket modérateur !

Et voilà que le gouvernement, après les vœux bienveillants du général de Gaulle, offre une année nouvelle pleine de promesses : l'année-TVA, l'année-chômage !

On a beaucoup parlé de la TVA ces derniers temps et, d'après la presse : "personne n'y comprend rien !". Les grossistes s'affolent, les commerçants se paniquent, mais les acheteurs, eux, sont indifférents... paraît-il !

On essaie donc de présenter la TVA comme une complication nouvelle, certes mais finalement bénéfique ; car si elle complexifie les calculs, elle ne change en rien le pouvoir d'achat des consommateurs et, dans le long terme, elle les avantage.

Cependant, si "personne n'y comprend rien", les travailleurs, eux, comprennent une chose : c'est qu'avec la même somme d'argent, ils n'obtiendront pas la même quantité de produits qu'autrefois.

Le gouvernement réplique alors que si certaines augmentations sont réelles elles sont compensées par une baisse dans d'autres domaines, si bien que "tout revient au même". Mais alors, pourquoi une réforme ? Pour comprendre, il suffit de faire une heure de lèche-vitrines : le pain, la viande, le lait, le beurre, le fromage, le vin.... ont augmenté. Les produits de beauté, les

bonbons, les mouchoirs en papier, les pommes-chips et les biscuits ont baissé.

Une baisse sur les produits de luxe profite-t-elle aux travailleurs ? Certes non, mais ce n'est pas par là qu'on doit aborder le problème. Ce qu'il faut voir, c'est que le nouveau système de TVA vise à décharger les industriels d'une partie de leurs impôts pour la reporter sur "les consommateurs" (c'est-à-dire en grande majorité les salariés).

Dans le commerce, le schéma est le même. Les gros commerçants ne souffriront que peu de cette réforme. Ils pourront compenser l'augmentation d'impôts par la déduction qui sera faite sur les investissements. Ainsi, ils maintiennent leurs prix, donc leur marge bénéficiaire.

Mais les petits commerçants qui ont peu d'investissements seront obligés d'augmenter leurs prix pour survivre ; ils verront donc leurs ventes diminuer et la concurrence des grands magasins se fera sentir plus encore.

C'est donc une fois de plus aux déshérités qu'on s'attaque, à ceux qui sont obligés de rogner sur leur beefsteak pour faire plaisir aux patrons.

L'abaissement du pouvoir d'achat est donc un problème pour tous, mais plus encore pour ceux qui n'ont même pas droit au travail : les chômeurs.

Depuis longtemps, en France, existaient des "plaques" de chômage. Il suf-

fit de parler de Saint-Nazaire, de Dezeville pour le prouver. Cependant, ce chômage restait localisé et tenait surtout aux conditions particulières, locales ou professionnelles. Mais aujourd'hui, il s'est généralisé, répondant ainsi au voeu du gouvernement : "créer une masse de chômeurs afin de maintenir de bas salaires".

Cela a si bien réussi que le gouvernement, pour avoir l'air de résoudre le problème qu'il a fait naître, propose un certain nombre de solutions :

1) Si les jeunes ne retrouvent pas de travail, c'est qu'ils sont mal informés ! (qu'attend alors le gouvernement pour répandre cette information ?).

2) Il faudrait ouvrir un bureau de l'emploi dans chaque département (mais si l'économie n'a pas besoin de main-d'oeuvre, que pourra offrir ce bureau?)

3) Enfin, si l'on veut que les jeunes travaillent, il faut les envoyer là où on a besoin d'eux, c'est-à-dire loin de leur famille. Mais ces jeunes ne gagneront jamais assez au début pour se suffire à eux-mêmes. Le gouvernement propose alors de créer de nombreux foyers de jeunes travailleurs ! (on sait ce que cela veut dire : c'est un encadrement total des jeunes par le patronat et l'Etat, non plus seulement dans leur travail, mais dans leurs repas, leur sommeil, leurs loisirs et leurs vacances...)

Tout cela n'empêche pas le chômage d'augmenter de plus en plus (100 000 chômeurs supplémentaires depuis 3 mois).

Quand on ajoute à tout cela que les jeunes n'ayant jamais travaillé et ne trouvant pas d'emplois ne sont pas considérés comme chômeurs par les statistiques, la situation s'aggrave encore.

Une seule conclusion est donc possible : c'est aux jeunes qu'on s'attaque en premier. C'est donc aux jeunes de répondre en premier et d'engager la lutte contre ceux qui les exploitent et qui les oppriment !

www

NEIGE ET TRAVAIL

Le directeur d'une usine textile du Nord se promenait un jour dans cette usine, quand une ouvrière se trouve mal devant lui. Il la fait ramener chez elle et lui dit que c'est bientôt les vacances et qu'elle pourra se reposer. Il est tout surpris quand elle lui dit qu'elle ne part pas : il n'oublie qu'une chose, c'est que dans les usines textiles du Nord, les salaires ne dépassent pas souvent 380 F par mois. Ça suffit à peine pour vivre, alors pas question de partir en vacances.

Au diable l'avarice, ce bon patron a une idée de génie : il va faire construire une usine à la montagne, comme ça les ouvrières pourront aller travailler au grand air un mois chaque année. Ça fait quand même beaucoup de dépenses, alors on partage : les ouvrières travailleront gratuitement 1/2 heure par jour pour "participer aux frais".

Il y avait peut être une autre solution : par exemple, augmenter les salaires pour que les ouvrières puissent prendre les vacances dont elles ont besoin. Mais c'est tout les mois qu'il aurait fallu sortir plus d'argent. Tandis que là, il fait ce qu'on peut appeler "un investissement productif" : il y aura chaque année moins de congés de maladie, moins d'arrêts de travail, et à raison de 1/2 heure supplémentaire par jour, il rentrera vite dans ses frais. C'est le genre de mesures démagogiques auxquelles il ne faut pas se laisser prendre : en fin de compte, c'est toujours au patron que ça rapporte.

www

MARIAGE A LA MAISON BLANCHE

Il y a quelques semaines, Jonhson mariait sa fille. Pour lui, ce fut un grand soulagement ! Elle devait épouser un acteur de cinéma, mais finalement, elle se décida pour un militaire. Et quel militaire ! En effet, il déclara à la presse, avant son mariage : "mon seul désir, après ma lune de miel, est de partir au Viet-Nam. L'amour ne me fait pas oublier mon devoir".

Jonhson préfère avoir pour gendre un assassin plutôt qu'un artiste ! Chacun ses goûts...

"MINIZUPE ET MATOUVU"

POUR MARCEL SEMBAT

ROUEN compte plusieurs prisons: Il y a Bonne-Nouvelle pour les malfaiteurs, et l'internat du Lycée Technique Marcel Sambat pour les étudiants.

Si un jour, vous passez sous nos fenêtres, vous n'y verrez pas de barreaux. Point de grands murs non plus, mais un règlement qui vaut l'un et l'autre. Les autorités qui l'ont instauré, l'ont fait dans un mépris le plus absolu de la liberté.

L'organisation du jeudi après-midi est bien significative. Cet après-midi là, les internes ont la "liberté" de se promener. Liberté, le mot est vite dit, car le déplacement s'exécute en rang sous la conduite d'un surveillant (le pauvre: la vengeance des reclus est terrible!!!). Le but de la promenade est toujours le même: Le Chapp de Courses. Alors, pendant près de 3 heures, ces jeunes de 16 à 19 ans peuvent "tout à loisir" regarder les footballeurs ou les rugbymens; l'après-midi étant d'ailleurs coupé d'un "contre appel" de façon à décourager les désertions. Le retour se fait comme l'aller, et il n'est pas facile de déjouer la surveillance!!

Les autorités vous diront: "mais ils ont le choix, ils ne sont pas obligés d'aller en promenade!". Mais quel choix!!!:

-soit d'aller regarder, dans le style le plus pur, des promenades pénitentiaires, les autres faire du sport.

-soit d'appartenir à l'association sportive, et bénéficier de ce fait d'une éphémère liberté.

-ou tout simplement, de passer quatre heures dans une salle d'études, un foyer ou dans la cour.

Peut-être, entendrez-vous dire un jour: "mais ils ont la télévision!" et c'est vrai. Mais à 4 h 30, le jeudi après-midi, le programme est: "Kiri le clown; Minizupe et Matouvu..." Et autres émissions pour les enfants en-dessous de dix ans. Si vous pensez que cela peut intéresser les jeunes de 17 ans.

Mais ce règlement draconien arrive à friser le ridicule. Ces derniers temps, quelques élèves se sont aperçus que monsieur le Censeur se cachait pour fumer!!! Explication: en raison de l'interdiction absolue de fumer dans l'établissement (certaines dérogations sont cependant accordées aux élèves Techniciens Supérieurs), le censeur se devait de donner l'exemple...

A Marcel Sambat, comme partout ailleurs, les autorités essaient de briser l'échine de la jeunesse.

"Tout jeune digne de ce nom est un révolté".

Et comme plus tard, ces révoltés seront des ouvriers, il ne faut pas qu'ils s'élèvent contre l'exploitation dont ils seront l'objet.

Aussi par des règlements comme celui de Marcel Sambat, apprend-t-on aux jeunes l'obéissance passive et servile. On essaie de les abêtir en ne leur donnant que l'enseignement technique qui leur est nécessaire (ou en leur faisant voir "Minizupe et Matouvu" à la télévision).

Jeunes de Sotteville, cette lettre est un appel: dans d'autres lycées les autorités ont essayé d'instaurer des systèmes pareils à celui qui te brime, Les protestations qui se sont élevées ont permis aux élèves d'obtenir des libertés (sortie libre le jeudi, droit de fumer...). Pourquoi pas nous?

Faites entendre votre voix!

Ce journal est le vôtre, servez-vous en !!!

Un élève de Marcel

Sambat

Supplément à l'ETINCELLE JCR de Caen,
Imprimé par l'éditeur.

Si tu veux entrer en contact avec nous, écris à Claude Déron 106 bd d'Orléans à Rouen, en nous fixant heure et lieu de rendez-vous.

NOM:

ETABLISSEMENT:

